



N°2023-09

DELIBERATION CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Séance du mercredi 12 Avril 2023

L'an deux mil vingt trois, le mercredi 12 avril, à dix-huit heures trente, le conseil d'administration du CCAS de la commune de PORTE DES PIERRES DOREES, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Salle du Conseil de la Nouvelle Mairie de Porte des Pierres Dorées, sous la présidence de Madame THOMASSON Sylvie,

Nombre de membres : 16

En exercice : 16

Présents : 10

Pouvoirs : 4

date de convocation : 05/04/2023

date d'affichage : 05/04/2023

Présents votants :

Mme CATALA Marie-Claude – Mme DESSAINTJEAN Agnès - Mme MORIAUD Monique – M. FLAUDER Jean-Pascal - Mme THOMASSON Sylvie – Mme TERNAUX Marie-Anne – M. TRIPOZ René – Mme GUERRIER Bernadette – Mme DUCLOS Christiane – M. COLLIER Maxime

Excusés ayant donné pouvoir :

- Mme DESBONNE Marie-Thérèse donne pouvoir à Bernardette GUERRIER
- Mme MINOT Madeleine donne pouvoir à Sylvie THOMASSON
- Mme MARGAND Laura donne pouvoir à Marie-Anne Ternaux
- Mme CIMETIERE Nicole donne pouvoir à Marie-Claude CATALA

Présidente de séance : Mme THOMASSON Sylvie

Secrétaire de séance : Mme MORIAUD Monique

Approbation du compte administratif du CCAS – Exercice 2022

Madame Sylvie THOMASSON présente aux membres du Conseil d'Administration du CCAS le compte administratif du budget 2022,

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID : 069-200083616-20230412-CCAS_2023_09-BF



Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré :

- **DONNE acte de la présentation faite du compte administratif.**
- **CONSTATE, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.**
- **DE VOTER et D'ARRETER les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous.**

FONCTIONNEMENT	
RECETTES 2022	20 031,60 €
DEPENSES 2022	23 961,99 €
DEFICIT 2022	3 930,39 €
EXCEDENT GLOBAL 2021	8 138,08 €
RESULTAT 2022	4 207,69 €

- **DIT qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmis au Service de Gestion Comptable de Villefranche-sur-Saône,**
- **DIT qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmise à M. le Sous-Préfet de Villefranche sur Saône,**
- **DIT qu'un exemplaire de la présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune de Porte des Pierres Dorées,**

VOTE : à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Président,

Jean-Paul GASQUET